

LA CULTURE DE SÉCURITÉ ET DE RADIOPROTECTION AUTOUR DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES

Jean-Marc BERTHO, Florence GABILLAUD-POILLION, Céline REUTER, Olivier RIVIÈRE

Autorité de sûreté nucléaire

Jean-marc.bertho@asn.fr

Le périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) est une zone de préparation à une éventuelle situation d'urgence nucléaire. Dans ce périmètre, il y a une obligation légale d'informer la population sur le risque nucléaire et les gestes à adopter en cas d'événement sur l'installation. Cependant, à la suite de l'extension du rayon des PPI à 20 km pour l'ensemble des centrales nucléaires en 2018, la campagne complémentaire d'information et de distribution de comprimés d'iode stable a connu une mobilisation limitée. Une étude de l'université de Bordeaux a montré que l'une des raisons était un manque de sensibilité du public au risque nucléaire (1). De fait, la mission mandatée par le ministère de la transition énergétique en 2021 (2) a montré un déficit de culture du risque parmi la population française, et a proposé un plan d'action, avec notamment l'instauration d'une journée annuelle de la résilience (le 13 octobre), qui s'est tenue pour la première fois en 2022.

En parallèle, le comité directeur pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire ou radiologique majeur (le Codirpa), qui est chargé de proposer une stratégie globale de protection de la population au gouvernement français, s'est intéressé à cette question de culture de la sécurité. Un groupe de travail sur la culture de sécurité et de radioprotection lancé en début d'année 2021. Ce groupe de travail, rassemblant différents acteurs du domaine (exploitants, services de l'État, instituts d'expertise, instituts de sensibilisation aux risques, acteurs de la société civile et du monde associatif) et piloté par l'ASN, a été chargé de réfléchir à des recommandations pour améliorer la culture de sécurité et de radioprotection dans les PPI. Le terme de « culture de sécurité » a été préféré à celui de « culture du risque », car il renvoie à la capacité de la population, des élus et de l'ensemble des parties prenantes à non seulement avoir la connaissance du risque mais aussi à acquérir la capacité à adopter ou à mettre en œuvre des comportements adaptés face à une situation accidentelle. L'exemple du taux de retrait des comprimés d'iode stable lors de la campagne de 2018 est un exemple parmi d'autres de ce manque de culture de sécurité.

Par ailleurs, le contexte du risque nucléaire présente des particularités, associées à la perception de la notion de radioactivité par le public. Ainsi, les échanges avec les CLI ou en réunion publique montrent que, dans le PPI, la perception du risque nucléaire varie en fonction de la distance du lieu d'habitation à l'installation. Pour les personnes habitant au plus proche, il y a une banalisation du risque, qui peut être associée à deux facteurs, d'une part la rareté des accidents ou incidents ce qui a tendance à minimiser la représentation du risque nucléaire,

et d'autre part le fait que chacun connaît quelqu'un qui travaille à la centrale, ce qui permet de relativiser le risque. Pour les habitants plus lointains (zone de 10 à 20 km), le risque est soit le plus souvent ignoré, la centrale n'étant pas directement dans le paysage, soit fait l'objet de représentations erronées (image d'un accident avec un champignon nucléaire). Cette tendance est encore accentuée lorsqu'on sort du PPI de l'installation. Ces constatations sont confirmées par le baromètre d'opinion Kantar de l'ASN. Les travaux du GT devaient donc tenir compte de ces particularités de la perception du risque nucléaire.

Les travaux du GT se sont organisés en quatre étapes :

- Une étape d'identification des principales cibles de sensibilisation. De fait, il est apparu rapidement que les attentes de chacun des publics sont spécifiques et doivent être prioritaires.
- Une étape de définition des objectifs à atteindre en matière de sensibilisation des publics précédemment définis.
- Une étape de partage d'expérience des actions de sensibilisation déjà réalisées, qui a permis de définir les caractéristiques d'une action de sensibilisation réussie. Le partage d'expérience ne s'est pas limité au monde du nucléaire et a été étendu aux risques naturels et technologiques.
- Une étape de réalisation d'actions expérimentales de sensibilisation dans différents contextes et avec des objectifs en accord avec les trois étapes précédentes.

Quatre cibles principales de sensibilisation ont été rapidement identifiées. Il s'agit du monde de l'entreprise, insuffisamment traité pour l'instant, le monde de l'éducation avec l'idée que l'éducation aux risques peut passer efficacement par l'école, les élus locaux, l'un des premiers interlocuteurs de la population, en particulier dans le monde rural, et le grand public. D'autres cibles auraient également pu être retenues, comme les professionnels de santé, identifiés comme des interlocuteurs de confiance pour la population, mais faisant l'objet de travaux spécifiques par ailleurs.

En fonction de ces cibles, il est alors nécessaire de définir des objectifs à atteindre en matière de culture de la sécurité. Ces objectifs peuvent être définis selon quatre niveaux, qui s'avèrent commun aux quatre cibles :

- Le premier niveau correspond à une attente jugée incontournable, il s'agit de la connaissance de l'existence d'un risque dans son environnement proche.
- Le second niveau correspond à un second objectif culturel qui est la compréhension des phénomènes (scientifiques ou techniques) sous-jacents au risque. Cette étape de compréhension permet d'objectiver le risque, mais elle suppose, qu'après la prise de conscience du risque, il y ait une recherche d'information par une démarche volontaire, pouvant être guidé par la curiosité.
- Le troisième niveau, et premier niveau opérationnel, est la connaissance des consignes à appliquer en cas de crise, mais aussi la connaissance de la justification de ces consignes. Cette connaissance peut être poussée par le sentiment de vulnérabilité pour soi-même et ses proches. A ce stade, il est indispensable que la perception du risque soit le moins biaisée possible, permettant une adoption facilitée des comportements adéquats.
- Le quatrième niveau correspond à une participation proactive à des actions spécifiques visant à réduire la vulnérabilité à court, moyen et long terme. L'atteinte de ce niveau n'est pas forcément indispensable pour tout un chacun, mais peut être importante pour la création d'un réseau de relais locaux à des postes-clefs (enseignants, élus locaux), qui pourrait permettre, par effet de tache d'huile, de diffuser progressivement une culture de sécurité parmi la population, et d'agir efficacement en cas de crise.

Le partage d'expérience a montré quelques points saillants pour des actions de sensibilisation réussies :

- Impliquer les territoires dans les actions proposées et adapter ces actions aux enjeux locaux. Par exemple, la typologie des écoles ou entreprises dans le PPI doit être prise en compte pour mieux cibler les actions. Ce point couvre également une communication forte autour de la tenue d'un événement, portée par l'échelon local, de préférence avec une communication de proximité ;
- Partir des intérêts du public visé et adopter un langage adapté. S'appuyer par exemple sur une obligation légale, comme les plans communaux de sauvegarde ou l'obligation de tenue des exercices PPMS permet de mieux accrocher le public visé. Le corolaire est que la nature même de l'action et les outils utilisés doivent être adaptés ;
- Favoriser l'expérience émotionnelle du risque. La démonstration, l'observation d'une maquette, l'implication dans une démarche scientifique (mesure), théâtrale ou encore de jeu de rôle, permet de se projeter plus facilement dans un univers connu avec la visualisation des risques encourus.
- Favoriser le partage des outils pédagogiques existants. Il existe de nombreux outils pédagogiques immédiatement disponibles ou bien à adapter aux enjeux et aux risques sur le territoire. Cependant, ces outils ne sont pas toujours connus des acteurs locaux. Le corolaire est qu'il est indispensable d'accompagner l'utilisation de ces outils, notamment pour de nouvelles actions. Ainsi, la diffusion d'un guide n'est pas une action suffisante en soi, cette diffusion doit être accompagnée sur le terrain.

Sur la base de cette analyse, présentée de façon détaillée dans un rapport du Codirpa (3) le GT « culture de sécurité et de radioprotection » s'attache maintenant à développer des actions spécifiques de sensibilisation, dans l'objectif de fournir de nouveaux outils pédagogiques là où cela est nécessaire, ou encore de développer des méthodes de travail avec la population, comme les panels citoyens récemment mis en place par le Codirpa. Ainsi, L'ASN a participé à la première édition de la journée nationale de la résilience du 13 octobre 2022, deux guides sont actuellement en cours de préparation, l'un portant sur la mesure citoyenne et l'autre destiné aux petites entreprises, et l'ASN encourage la logique d'ouverture des exercices de crise à l'ensemble des parties prenantes locales. Cependant, les résultats de cette analyse ne sont pas spécifiques au monde du nucléaire et peuvent s'appliquer à la sensibilisation à tous les risques majeurs, qu'ils soient naturels ou technologiques. Dans ce contexte, le partage d'expérience et des outils pédagogiques est essentiel pour le soutien au développement d'une culture de sécurité en France.

- 1- M.C. Gruénais, F. Lafaye, 2022. Accès aux comprimés d'iode dans le nouveau périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) du Blayais. Rapport de la CLIN du Blayais, disponible à l'adresse <https://www.gironde.fr/environnement/commission-locale-d-information-nucleaire-clin#clin-etudes>
- 2- Ministère de la transition écologique, 2021. Mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs, technologiques ou naturels. Rapport MTE n°013606-01. Accessible à l'adresse <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/RAPPORT%20FINAL%20CULTURE%20DU%20RISQUE%20JUIN%202021-1.pdf>
- 3- ASN, 2022. La culture de la sécurité et de la radioprotection : état des lieux et premières recommandations. Disponible à l'adresse <https://post-accident-nucleaire.fr/les-nouveautes-2022>